27e ANNÉE N° 2280 PARAIT LE SAMEDI 24 JUIN 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN RADICAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Cherté des Loyers

Du "Petit Provençal".

Une énergique campagne se fait, dans la France entière, contre les prétentions exorbitantes des propriétaires d'immeubles. A Paris, en prévision de la demolition des remparts, un conseiller municipal a demandé le vote d'un emprunt de 200 millions destinés à la construction de maisons ouvrières. Cet emprunt sera-t-il autorisé ?

Il ne faut pas oublier que les communes sont toujours mineures, qu'elles le seront encore longtemps, car les Chambres n'aiment la décentralisation qu'en paroles ou en promesses. Elles se gardent bien de démocratiser la loi de 1884 sur les Conseils municipaux. Il est si doux de conserver tous les pouvoirs. Cela n'est pas très républicain, mais le respect des principes s'en va comme toutes les bonnes traditions démocratiques.

En Suisse, aux Etats-Unis, les communes sont libres. Elles détiennent soit en totalité, soit en partie, les monopoles concédés, en France, soit à des Sociétés financières, soit à des particuliérs. Grâce à la mise en vigueur de l'un des principes fondamentaux de la Révolution Française (oubliés sinon reniés, ici par le Parlement), l'on voit dans les villes helvétiques ou américaines que les impositions décroissent constamment dans les localités tandis qu'elles ne font qu'augmenter dans notre belle France où l'on ne chante plus comme au temps de Mazarin, mais où l'on continue à payer, tout en maugréant.

Maîtresses absolues des grands services d'eau, de gaz, d'électricité, de transport, pour citer les principaux, les municipalité des cités suisses, américaines ainsi que d'autres pays, l'Australie par exemple, ont fait bâtir des maisons à bon marché pour les travailleurs. Ce sont des habitations salubres souvent entourées d'un jardinet. Quand les terrains sont trop chers en ville, on construit dans les banlieues. Il y a des réductions de prix sur les voies de communications.

Les bénéfices réalisés sur les services directs, monopolisés entre les mains des conseillers munipaux, permettent de venir puissamment en aide aux ouvriers, aux employés sans que le budget communal en supporte les conséquences. Ce sont les classes riches qui se trouvent un peu plus taxées. Elles ne s'en plaignent point, assurées qu'elles sont de la célérité des services, de l'hygiène publique, de la propreté des rues, des maisons, de la diminution de la mortalité qui découle d'une pareille organisation fonctionnant pour le bien-être des contribuables.

N'est-il pas bizarre, sinon profondément triste, de constater que les principes de justice, d'humanité, d'affranchissement social proclamés en France, il y a plus d'un siècle, ne soient mis en pratique qu'en dehors de la République Française ? Comment s'étonner ensuite de l'indifférence populaire ? on conçoit la centralisation dans les Etats monarchiques, mais dans les Etats démocratiques comment l'explique ?

N'aurait-il pas fallu, depuis l'année 1884, étendre, élargir les attributions communales afin de pouvoir au moins loger, dans les meilleures conditions possible, les classes laborieuses habitant les agglomérations importantes ? Est-ce que la commune n'est point le berceau initial de la vie politique autant que sociale ? Pourquoi donc la maintenir constamment en tutelle ? Le jour où cette tutelle aurait disparu, combien d'hommes, animés de meilleures intentions, des citoyens éprouvés, capables, remplis de dévouement seraient heureux de marquer leur passage dans un Hôtel de Ville par des innovations profitables à tous les habitants.

Ce qui se fait à l'étranger se ferait également en France avec plus d'initiative. Le problème des logements à bon marché serait bientôt résolu. Il n'en est guère de plus palpitant à l'heure actuelle Quand les ouvriers, quand les employés ont acquitté le montant de leurs loyers, soldé la feuille des impositions que leur reste-t-il ? S'ils sont chargés de famille, les dépenses augmentent. Ils ne peuvent profiter d'aucun dégrèvement, au moins dans les grands centres populeux. Un rentier peut, même marié sans enfants, habiter un appartement de 200 francs à Marseille, de 300 fr. à Paris. Un travailleur dont la famille se compose de trois ou quatre enfants ne le peut pas. Alors comment résoudre le problème de la dépopulation ?

Une pratique vraiment monstrueuse — c'est le mot — consiste, dans la seconde ville de la République Française à payer les loyer d'avance. Ce sont les malheureux qui font les avances aux propriétaires n'importe leur état de fortune. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a dénoncé cet abus pendant de longues années. Il suffit de modifier l'un des articles du code civil pour faire cesser cet étrange anomalie. La chose serait d'autant plus facile qu'il n'existe aucune règle générale pour le paiement des loyers.

Dans un même département, il y a des communes où les locataires s'acquittent à terme échu, d'autres ne soldent que trois mois. Marseille fait exception à cette règle. Il faut avoir vécu la vie des travailleurs, pour se rendre un compte exact des difficultés parfois insurmontables, de pouvoir payer un semestre de locations, dès la prise de possessisn d'un logement, que les propriétaires n'excipent point de la mauvaise foi des locataires. Les ouvriers comme les employés tiennent à honneur d'acquitter le montant de leurs loyers. Ils savent aux prix de quels sacrifices ils y parviennent.

Ces sacrifices seraient moins douloureux en ne pas exigeant le prix de location par anticipation. Il appartient aux Chambres qui gaspillent souvent leur temps en interpellations parfois oiseuses, à légiférer sur ce point capital. Il suffirait qu'une proposition de loi fut présentée pour être adoptée.

La solution en incombe au parlement. Qu'il donne aux communes les attributions qui leur manquent en s'inspirant des exemples fournis par la Suisse d'une part, les Etats-Unis de l'autre.

Pierre ROUX.

Société Fraternelle des Bas-Alpins à Paris

Les trains spéciaux, à marche rapide et tarifs réduits, pour les Basses-Alpes, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, partiront de Paris les 24 juillet et 8 août prochain. Voici leur horaire :

Paris, départ, 11 h. 30 soir.
Grenoble, arrivée, midi 7
Veynes — 5 heures soir.

Le prix des places (aller et retour), de Paris aux principales gares du parcours est fixé comme suit :

	2e classe	3e classe
Grenoble	50 f.	32 f. 50
Veynes	56 f.	36 f. 50
Gap	58 f.	38 f.
Briançon	64 f. 50	42 f.
Sisteron	60 f.	39 f.
Digne	62 f. 50	41 f.

Les billets seront exclusivement délivrés par la gare de Paris.

Des affiches détaillées seront d'ailleurs, sur la demande de la Société Fraternelle des Bas-Alpins, placardées dans toutes les gares comprises entre Veynes et Digne.

Nous rappelons que les billets seront valables pour le retour jusqu'au 31 octobre par les trains du service ordinaire. Donc, si les Bas Alpins de Paris se trouvent dans l'obligation, pour profiter du prix réduit, de faire coïncider leur départ en vacances avec la date de mise en marche des dits trains, ils auront un délai de trois mois pour rentrer à Paris.

Il serait superflu d'insister sur les nombreux avantages des trains bas-alpins ; le succès qu'ils ont obtenu, l'an dernier, le prouve. Bien plus, ils nous semblent avoir une portée hautement sociale et décentralisatrice. Ne favorisent-ils pas, au moment des vacances, l'exode de la grande ville vers la province, vers le sol natal ? Ils font qu'on oublie moins, grâce aux facilités qu'ils nous donnent pour nous y rendre, le village lointain et la douceur de vie qu'on y a connue,

La mise en circulation des trains bas alpins est un des gestes les plus touchants et les mieux réussis du groupement de nos compatriotes à Paris.

Les fruits et primeurs du Réseau P.L.M. à l'Exposition de Turin

Il nous paraît intéressant de mettre sous les yeux des producteurs et des commerçants de fruits et légumes, les lignes ci-après extraites d'un journal italien « La Stampa » *relatives à l'Exposition Internationale temporaire d'horticulture, qui a lieu à Turin, à l'exposition Internationale des Industries et du Travail, le 15 mai 1911.*

Ces éloges sont de nature à encourager notre production nationale ; mais si nos producteurs et nos commerçants peuvent être fiers du résultat acquis, ils doivent aussi ne pas oublier qu'ils ont ailleurs de sérieux rivaux et qu'il faut se préoccuper de conserver les conquêtes faites et chercher encore à les étendre.

*
* *

A travers l'Exposition

.....

Mais l'Exposition d'aujourd'hui mérite encore quelque consideration au point de vue économique.

Depuis quelques années, dans le Midi de la France, on a constitué une véritable organisation spéciale, destinée à répandre et à accréditer, non seulement sur le grand marché parisien, mais sur les principaux marchés du Nord de l'Europe, ce que l'on appelle les primeurs, aussi bien en matière de légumes qu'en matière de fruits. Les divers Syndicats Agricoles, qui ont une existsnce vigoureuse et plus spécialement la grande Cie des chemins de fer P.L.M. ont contribué à cette vaste organisation, qui a pour centre principal Avignon et les environs de Carpentras et de Châteaurenard, où a été récemment installée une station expérimentale pour la conservation par le froid artificiel, des légumes et des fruits. Cette Compagnie ne contribue pas seulement, de tout son pouvoir, au moyen de tarifs spéciaux réduits et d'autres dispositions moins importantes, à faciliter le transport des légumes et des fruits sur son réseau, mais, depuis quelques années, avec une persévérance digne d'éloges, elle a créé des concours avec prix pour les meilleurs emballages et les meilleurs fabricants d'emballages — le dernier a eu lieu, si je m'abuse, à Marseille en 1906. —; elle a favorisé, en outre, les visites collectives de cultivateurs et d'exportateurs méridionaux français aux grands marchés de consommation du Nord de l'Europe et surtout à Londres, Bruxelles, Berlin, Vienne, Berne et Zurich. La Cie P.L.M. a, d'autre part, favorisé, à plusieurs reprises, la participation des cultivateurs du Midi de la France aux dernières grandes Expositions Internationales notamment à Mannheim, il y a quelques années, à Londres en 1908 et à Bruxelles en 1910. De même à Turin, cette Cie française a voulu exposer sous sa protection les primeurs du midi de la France et elle le fera d'une façon peut-être encore plus vaste, lors de l'Exposition temporaire du 16 septembre. Cette vaste exposition de légumes du Syndicat des Agriculteurs-Maraîchers de la Banlieue d'Avignon où les pommes de terre "Hollande", de forme parfaite, constituent un très bel étalage, où les pois mange-tout invitent à manger, où les laitues et les asperges ont un aspect séduisant, est placé sous le patronage de la Cie P.L.M. de même que sous son patronage est aussi placée la très séduisante exposition de grosses fraises dans de petits paniers.

J'ai voulu mentionner ce fait qui me paraît de grande importance, non pas parce

© VILLE DE SISTERON

que je crois que nos chemins de fer de l'Etat veillent imiter ce que fait la Cie P.L.M. et ce que font aussi les chemins de fer du Nord et d'Orléans en France, ainsi que j'ai pu le constater moi-même l'an dernier à une exposition horticole de la grande Exposition de Bruxelles. J'ai voulu seulement mentionner ce fait, pour qu'il serve d'avertissement aux cultivateurs de la Rivièra ligurienne, qui pourrait produire de très grandes quantités de légumes précoces, ainsi d'ailleurs qu'aux cultivateurs de toute la Rivièra méditerranéenne, du midi de l'Italie et de la Sicile. Il est bon qu'ils sachent que les agriculteurs français du Midi se sont bien organisés pour cultiver légumes et fruits et, ce qui compte d'avantage, qu'ils sont efficacement aidés par les Compagnies de chemins de fer pour leur exportation, surtout sur les marchés du nord de l'Europe, où ils font une très âpre concurrence aux produits italiens qui, grâce à l'initiative courageuse de Cirio, furent jadis les seuls maîtres de ces marchés. Et à propos de très âpre concurrence, je me plais à reproduire ici les impressions que j'ai recueillies sur les produits méridionaux français, lors de mes récents voyages d'études commerciales en Suisse. A Berne, qui, avec le percement du Lœtschberg, sera dans un couple d'années, tout à fait rapproché de l'Italie, j'ai voulu interroger quelques importateurs italiens de denrées alimentaires sur la provenance de leurs fournitures en légumes et fruits. Ils avouèrent que malgré la plus grande distance, ils avaient plus de commodité à prendre leurs choux-fleurs, choux verts, salades, pois et autres légumss similaires dans le Midi de la France et surtout à Avignon, plutôt qu'en Italie, parce qu'ils étaient très rapidement et très exactement servis par les exportateurs, ce qui n'arrivait pas avec les exportateurs italiens plus prompts à réclamer (c'est ce que m'affirmèrent les négociants de Berne) toujours enclins à chicaner sur les prix et à faire perdre un temps précieux.

.....

.....

Chronique Locale

SISTERON

Excursionnistes sisteronnais. — Excursions projetées pour l'année 1911. — Une journée, visite de la prise de l'usine électrique de Beynon; Pierre Ecrite, St-Geniez, Dromont, Lure versant sud, l'Ermitage.

Deux journées : Cluses d'Auzet et de Barle, retour par Digne, journée d'aviation.

Trois journées : Queyras (en car-alpin), à travers le Vercors, Gorges d'Aublèze, forêt de Leute, col de Rousset, Pont-en-Royan, retour par la ligne de Livron.

La première sortie, visite de la prise de l'usine électrique de Beynon, est fixée au dimanche 10 juillet. Lure au dimanche 27 août. Dromont, la date de cette excursion sera fixée par les excursionnistes Marseillais. Les dates des autres excursions seront fixées ultérieurement. Ce soir à 9 h. réunion générale, salle habituelle, Café Blanc, rue de Provence.

Les inscriptions pour la sortie du 10 juillet sont reçues jusqu'au samedi 9 juillet à 2 heures du soir, chez MM. Ravoux Edouard, trésorier, Brunet secrétaire, Lieutier imprimeur, Saron imprimeur.

Dépenses : Car alpin, Sisteron, la Saulce, 3 fr. déjeuner à la Saulce, port de vivres facultatif.

La fête du soleil. -- Parmi tant de fêtes pratiquées au cours de l'année il est de bon goût, si l'on veut être à la mode, de fêter le soleil.

Chez nous, comme à Paris et à Marseille, cet astre a ses admirateurs dans les deux sexes et longue est la théorie des ombres humaines qui dès l'approche des beaux jours se faufilent le soir sur les hauteurs du Collet ou de la citadelle pour y faire une étude très documentée sur le lever du soleil....et de la lune.

Il paraît que les découvertes faites sur ces deux satellites sont des plus intéressantes et qu'elles seront communiquées à l'Académie des sciences.

Il voulait mourir.... — Le nommé Malzac, exerçant la profession de tailleur en chambre à Sisteron s'est pendu dans la nuit de dimanche dernier dans la géole municipale de Barrême. Malzac, voulait déjà se détruire en se jettant dans la Durance et dans la rivière de l'Asse, où les gendarmes le retirèrent malgré lui. Il fut mis en surveillance dans la géole, c'est là qu'il a été trouvé pendu.

Collège de Sisteron. — Le jeune Testanière Emile, élève au Collège de Sisteron, vient d'être reçu aux épreuves du brevet élémentaire.

Le jeune Testanière qui n'avait pas encore l'âge réglementaire, s'était présenté avec une dispense de six mois.

Passage de Troupes. — Un certain nombre de détachements de corps de troupes de la 30e division, se rendant aux manœuvres alpines, cantonneront dans notre ville aux dates ci-après :

Le 29 juin, équipage du 1r bataillon du 55e régiment d'infanterie.

Le 30 juin et le 1r juillet, les équipages du 3e bataillon du 61e régiment d'infanterie.

Le 1r juillet, le 3e bataillon du 61e régiment d'infanterie, transporté à Sisteron par voie ferrée.

Casino-Cinéma. — Ce soir au casino belle séance par le cinéma Le Rêve. Douze tableaux dont 6 films d'art et 2 en couleurs. Entr'autres : Un amour de Salvator Rosa, Rigadin est fier d'être témoin, deux petits Jésus, l'amour et le temps, féérie en couleurs tirée de la mythologie, et pour terminer Cross Country original organisé par l'inénarrable Max Linder. En intermède une intéressante actualité : les funérailles de M. Berteaux.

Au Palais. — Audience correctionnelle du 20 juin : Le nommé Arnoux Victor, âgé de 28 ans, mécanicien-dentiste à Rochefort-s-Mer, poursuivi pour infraction à la loi sur la police des chemins de fer a été condamné à 25 fr. d'amende et aux frais.

ETAT-CIVIL

du 17 au 23 Juin 1911

NAISSANCES

Vial Louise-Juliette-Valérie.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Justet Rose-Marie, 22 ans, La Coste.

VENTEROL

M. Gontard, maire de Venterol a été révoqué de ses fonctions par arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes.

VOLONNE

Fête Patronale de la Saint-Jean, les 24, 25, 26 et 27 Juin 1911.

Programme :

Samedi à 9 h. du soir : grand feu de joie ; Retraite aux flambeaux par la *Lyre Volonnaise* ; salves d'artillerie.

Dimanche au matin : salves d'artillerie, réveil en fanfare. A 9 heures du matin : Tour de ville par la *Lyre Volonnaise*; Vin d'honneur dans la cour des écoles. De 8 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir dans le jardin de l'école des garçons : **Grand Concours de Tir** à la Carabine scolaire, 5 prix d'une valeur totale de 30 francs (prix du carton 0 fr. 25). A 4 heures du soir sur la Place Amiral Peyron : **Grand Concert** donné par la *Lyre Volonnaise*. A 6 heures : **Ouverture du Bal à grand Orchestre.** Grande illumination à giorno pendant toute la durée des fêtes. A 9 heures du soir, Retraite aux flambeaux par la *Lyre Volonnaise*. A 9 h. 1/2, *Grands feux d'artifice* tirés sur le champ de foire par M. Coupier artificier à St-Michel (B.-A.) ; à 10 heures : *grande bataille de confetti ; réouverture du bal.*

Lundi matin : Réveil en fanfare, salves d'artillerie. De 8 à 11 h. du matin, clôture du Tir à la carabine scolaire, distribution des prix ; à 9 heures, **Ouverture du Tir à la Cible,** 1r prix, un permis de chasse; 2e prix, 10 francs ; les fusils doubles de chasse seront seuls admis ; la clôture du tir aura lieu à 7 heures. A 10 heures sur la place de la mairie, Concert par la "Lyre Volonnaise"; à 11 heures déjeuner champêtre offert par le Comité des fêtes à la "Lyre Volonnaise". A 3 h. sur la place, **Grand Concert** donné par la Société ; à 5 h. **ouverture du Bal à grand orchestre** ; à 9 heures, grande bataille de confetti, réouverture du bal.

Mardi à 10 h. du matin : **Grand Concours de Boules,** 1r prix 60 f. plus les mises fixées à 2 fr.; les joueurs devront se faire inscrire au secrétariat de la Mairie avant 10 h. du matin; 2e prix 20 fr. plus les mises fixées à 1 fr. Pourront concourir au 2e prix les joueurs éliminés à la 1re partie du 1r prix ; à 4 h. du soir : *Jeux diuers :* courses aux sacs, jeux de la marmite, de la poêle, etc.

Le Comité des fêtes décline toute responsabilite en cas d'accident.

Le Président, A. GAUBERT. — Le Maire, MEGY, Président d'honneur.

Etude de Me Alexandre SUQUET

Licencié en Droit. Avocat-Avoué

Sisteron, Place de l'Eglise

Rectification

La **Vente sur surenchère** d'une propriété sise à **Venterol,** annoncée pour le mardi 5 juillet aura lieu le **mardi 4 juillet à 9 heures du matin.**

A. SUQUET.

SAVON DE CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression, nous seront eré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plns violents accèsd'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée franco contre mandat de 2 fr.10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Aux changements de saison, il n'y a pas de meilleur *dépuratif* que les Pilules Suisses. 1 f.50 la boite, fco. Glaesel, ph. 28, r. Grammont, Paris.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

ON DEMANDE des ouvriers sachant limer

S'adresser à l'Usine de Cycles, Sisteron

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal.*

50 degrés à l'ombre

Si le thermomètre monte, notre énergie descend encore plus vite. Pour arrêter cette chute rapide, buvez de l'eau digestive de **Bussang**, véritable (condensateur d'énergie), qui redonne force et vigueur à tous et stimulera votre organisme.

Etudes de Me Charles BONTOUX

Licencié en Droit, Avoué

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

et de Me PIERRE BOREL

Licencié en Droit, Notaire

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

SUR

LICITATION

Il sera procédé le **DIMANCHE neuf juillet** *mil neuf cent onze, à* **deux** *heures après-midi, en l'étude et par le ministère de* **Me Borel** *notaire à* **Sisteron,** *y demeurant et domicilié, à la*

Vente aux Enchères Publiques

de l'immeuble ci-après désigné situé sur le territoire de la commune de **Sisteron** *(Basses-Alpes).*

DESIGNATION

DE L'IMMEUBLE A VENDRE

LOT UNIQUE

Une PROPRIETE

d'agrément et de rapport, sise à **Sisteron** au quartier de la Burlière d'une contenance d'environ 34 ares 40 centiares, portée au cadastre sous le numéro 4 de la section D. composée de jardin, terres labourables et arrosables, vigne et verger, petit bâtiment comprenant : au rez de chaussée, deux pièces et lapinière ; au premier étage, terrasse et deux chambres, bassin et lavoir ; le tout confronte : au couchant, le chemin : au nord Figuière et de tous autres côtés Busso.

Mise à prix : **deux mille francs,** ci. . . **2000 fr.**

Cet immeuble dépend de la succession de Monsieur Louis **Crébier,** en son vivant gendarme en retraite, demeurant et domicilié à Sisteron où il est décédé le treize novembre mil neuf-cent-dix.

La vente a été ordonnée par jugement rendu par le tribunal civil de Sisteron le six juin mil neuf-cent onze,

Elle est poursuivie à la requête : 1° de Madame Marie-Louise *Crébier,* dûment assistée et autorisée de Monsieur Benjamin *Barbe* son mari, receveur des Postes, demeurant et domiciliés ensemble à Morestel : 2° de Madame Eulalie *Crébier* épouse *Guérin,* à ce dûment assistée et autorisée de Monsieur Guérin Henri son mari, receveur des Postes, demeurant et domiciliés ensemble à Tence ; 3° de Madame Alphonsine-Fanie *Blanc,* veuve de Monsieur Louis *Crébier,* sans profession demeurant et domiciliée à Sisteron, ayant tous pour avoué Me Charles **Bontoux.**

Contre Madame Claire-Amélie *Crébier* épouse *Plazis,* et le dit Monsieur Antoine *Plazis,* pris en sa qualité de mari pour assister et autoriser son épouse, demeurant et domiciliés tous deux ensemble à Nice, ayant pour avoué Me **Suquet.**

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges fait et dressé par Me **Borel,** notaire à Sisteron et déposé en son étude.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Borel,** notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges, où à Me Charles **Bontoux,** avoué à Sisteron.

Sisteron, le 22 Juin 1911.

C. BONTOUX.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Ch. BONTOUX
Licencié en Droit, avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

Sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le **dix-huit juillet** *mil-neuf-cent onze à* **neuf** *heures du matin à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, à la*

Vente sur Saisie-Immobilière

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Valernes,** *canton de* **La Motte-du-Caire,** *arrondissement de* **Sisteron,** *département des Basses-Alpes.*

DÉSIGNATION
des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Bois, taillis et labour au quartier de *Chambrerre*, d'une contenance d'environ deux hectares, soixante sept ares, quatre-vingt centiares, porté au plan cadastral sous les numéros **208** et **209** de la section B., confrontant de tous côtés Givaudan Irénée et Somon, du levant Olivier, du midi chemin de Saint-Geniez, du couchant M. Suquet.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci. .....**100** francs.

DEUXIÈME LOT

Bâtiment rural et aire, au quartier dit *Les Héritiers*, d'une contenance d'environ quarante trois ares, soixante huit centiares, numéros **413** et **417** de la section B. Le bâtiment est composé d'écurie, chambres, grenier à foin, il es construit en maçonnerie ordinaire, couvert en tuiles creuses, l'ensemble de ce lot confronte de tous côtés les époux Olivier Mayol.

Mise à prix : **Cent cinquante** fr.
ci.....**150** francs.

TROISIEME LOT

Vague, labour et **pré**, au lieu dit *Dessous le pré*, d'une contenance d'environ cinquante cinq ares, quatre-vint dix centiares, numéros **420, 421, 422** de la section B. du plan cadastral, confrontant de tous côtés les époux Olivier Mayol.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... ..... **50** francs.

QUATRIÈME LOT

Vague, pré et **labour,** au lieu dit *Les Héritiers*, d'une contenance d'environ soixante-treize ares, numéros **423, 424, 425** de la section B., confrontant de tous côtés les époux Olivier Mayol.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci . . . . . **100** francs.

CINQUIEME LOT

Labour au lieu dit *Dessous de l'aire*, d'une contenance d'environ soixante trois ares, 20 centiares, numéros **426** et **427** de la section B., confrontant de tous côtés les époux Olivier Mayol.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... ..... **100** francs.

SIXIÈME LOT

Réservoir et **bâtiment** rural au lieu dit *Les Héritiers*, d'une contenance de trois ares, quatre-vingt-sept centiares, numéros **411** p. et **412** de la section B. Le bâtiment est construit en maçonnerie ordinaire couvert de tuiles creuses, il comprend écurie et grenier à foin. Il confronte de tous côtés les époux Olivier Mayol.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... ..... **50** francs.

Tous les lots seront vendus d'abord séparément, puis il sera fait du tout un lot unique pour être adjugé en bloc sur une mise à prix établie en totalisant les prix de chacun des lots vendus séparément.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de Monsieur Séraphin **Ravel** propriétaire à Châteaufort, actuellement fermier demeurant et domicilié à Aubignosc, ayant pour avoué Me Charles **Bontoux.**

Contre : 1° Monsieur Ollivier **Mayol**, propriétaire ;

2° Madame Marie-Elisabeth **Richand**, sans profession, épouse Olivier **Mayol**, tiers détenteur des immeubles par elle acquis du dit Ollivier **Mayol**, demeurant et domiciliés ensembles à Valernes, suivant procès-verbal de **Faravel**, huissier à Sisteron en date du **onze avril** mil neuf cent onze, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le **treize avril** mil neuf cent onze F° 32 C° 3 après dénonciation.

La vente aura lieu sur les mises à prix ci-dessús, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé au greffe du tribunal de Sisteron par Me Charles **Bontoux.**

Il est déclaré conformément aux prescriptions de l'article 995 du Code de procédure civile, à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, d'avoir à requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux**, avoué à Sisteron.

Sisteron, le 22 Juin 1911.

C. BONTOUX

LA VIE HEUREUSE

Connaissez vous le Pséphographe ? C'est une ingénieuse machine à voter, où le chiffre des vote s'inscrit à mesure. On pourra voir fonctionner du 18 au 25 juin, jusqu'au soir du Grand Prix, cette toute nouvelle conquête de la science, dans les quatre thés chers au Tout-Paris, chez Rumpelmeyer, au Volney, au Pavillon d'Armenonville, au Pré-Catelan. Elle y enregistrera le vote des élégantes pour le *Plébiscite de la Vie Heureuse : Grand, Moyen ou Petit Chapeau.* On trouvera les conditions de ce Plébiscite, auquel peuvent également participer les lectrices de province et qui comporte comme prix, trois ravissants modèles de Marie-Louise. la grande modiste parisienne, dans la *Vie Heureuse* du 15 juin. Et l'on y trouvera aussi la plus brillante Revue de l'Actualité sociale, mondaine, littéraire, artistique, sportive : de curieuses illustrations sur le Cortège d'Honneur de la Reine d'Angleterre au Couronnement ; sur les familles nombreuses ; une page humoristique et attendrissante, montrants ces boxeurs, ces héros du jour, bon époux et bons pères ; un vivant commentaire par l'image de l'Exposition de Bagatelle ; une vision animée de la Grande Saison Théâtrale Russe et de la Saison d'opérette viennoise ; de séduisants tableaux de l'élégance au Grand Prix et au Golf de Biarritz. une nouvelle délicatement sentimentale de Paul Lacour, de spirituelles chroniques signées Henry Bidou, Sibyl de Lancey, etc., tout ce dont on parle, tout ce qu'il faut avoir vu.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes.

Bulletin Financier

Tendance irrégulière dans l'ensemble.

Le 3 o/o français s'inscrit à 95.15.

Fonds d'Etats étrangers affaiblis. Extérieure 96.62 ; Russe 5 o/o 1906 104.85.

Etablissement de crédit en réaction : Banque de Paris 1825 ; Comptoir d'Escompte 947 Société Générale 792 ; Banque Franco-Américaine 523.

Le compartiment crupifére est calme, Rio 1790. L'Américan Telegraph cote 785. Parmi les chemins américains Atchinson vaut 785.

On prévoit pour l'introduction de la «Jumper Californian Gold Mines» de très nombreuses demandes ; c'est la valeur d'actualité.

L'Indo Chine Rubber and Produces Estates Ltd, dont le siège social est 21 Mining Lane, Londres, procède au placement en France de 119.400 actions de L 1, de la Société anonyme des plantations de caoutchouc et produits coloniaux de l'Indo-Chine.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

ATELIER DE PEINTURE ET VITRERIE

HIPPOLYTE LATIL

peintre-artificier

Rue Saunerie — SISTERON — Basses-Alpes

M. Hippolyte LATIL à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de peinture et vitrerie rue Saunerie N° 35 en face les entrepôts de grains de M. Beraud.

Comme par le passé M. LATIL tient en magasin tous articles **d'artifice et de décoration.** ; M. Latil se rend à domicile pour l'exécution de feux d'artifice à partir de **25** francs, on trouve également chez lui tous les articles de maçon : pinceaux, ocres, colles, vernis, etc., etc.

Papiers peints. — Grand assortiment de Couronnes mortuaires.

— Prix défiant toute concurrence —

H. LATIL, peintre-artificier, rue Saunerie, en face l'entrepôt Beraud

UNE DÉCOUVERTE HUMANITAIRE

UN PRÊTRE appelé près d'une mère de famille, sur le point de mourir par suite d'une de ces maladies de la matrice qui ne pardonnent pas, a tenté l'essai d'un produit merveilleux, qu'il tenait du temps où il était missionnaire en Afrique. L'effet fut miraculeux : Dès le premier essai, la malade fut hors de danger. Prolongé pendant cinq jours, le traitement amena une guérison définitive. Appliqué aux diverses maladies spéciales à la femme (METRITES, règles abondantes ou douloureuses. — SUITE de COUCHES, Descente de matrice, Flueurs blanches. AGE CRITIQUE, Hémorragies, Ulcères variqueux, Hémorrhoïdes, CANCERS, etc), la guérison fut toujours aussi prompte. Femmes qui souffrez, n'attendez pas d'être à la veille d'une opération toujours à redouter ! Écrivez avec détails à M. **A.-J. DUCLOY**, Rue d'Aire, 104 à Arques (Pas-de-Calais), qui vous fera connaître, **gratuitement**, ce traitement merveilleux.

Cyclistes...

NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez
le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes
d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Françis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite SISTERON — Basses-Alpes

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINGLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

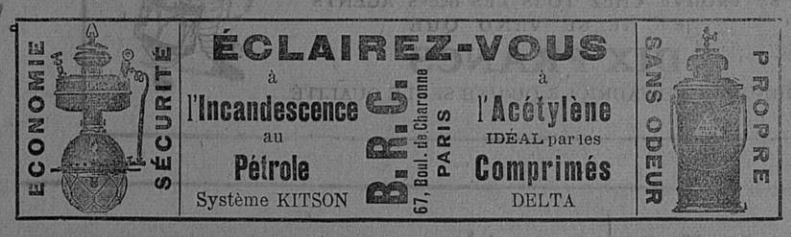

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS par an pour 10 poules

Demandez GRATIS et FRANCO Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules.

Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: :: ÉLÉGANT :: SOLID

Le Mieux Docum

Son Format : 35×15, reliure to

Son nombre de Pages : 400 (Une p.

Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires

Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

ANÉMIE

PAUVRETÉ DU SANG FLUEURS BLANCHES FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale EN 20 JOURS *par l'Elixir* ou *la Confiture de* St VINCENT DE PAUL

Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;

à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.

à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON